

Pôle Asile

21 rue Sully – BP 61629 – 80016 - AMIENS Cedex 1

Tél. : 03 22 93 50 71 - asile@apremis.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

**Formation Linguistique Étrangère
(F.L.E.)**

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	La formation linguistique, de l'accueil à l'évolution	3
A.	Diagnostic / Positionnement dans le cadre du dispositif A.R.I.	3
B.	OFII	4
C.	Orientation.....	4
D.	Formations	5
a.	Cours d'alphabétisation dit ALPHA	5
b.	Cours collectif FLE à visée professionnelle	5
c.	Suivi individuel FLE à visée professionnelle	6
E.	Coordination linguistique	7
a.	Les missions	7
b.	Les outils	8
III.	Les objectifs pour 2022	8

I. Introduction

L'année 2021 a été marquée par la fermeture du service AILE et la création du service A.R.I. Il a fallu reconstruire le dispositif, en analysant le vécu et en bâtissant à partir de l'expérience.

Dans le cadre du financement alloué au volet linguistique, nous avons développé plusieurs interventions :

- La coordination linguistique
- La mise en œuvre de formation FLE à visée professionnelle
- L'animation de cours d'alphabétisation en collectif

Pour la mise en œuvre de la formation FLE à visée professionnelle nous nous sommes appuyés sur le binôme du dispositif ARI. En effet, le trinôme CIP, travailleur social et formatrice FLE apporte une réelle plus-value dans l'accompagnement de par sa complémentarité et sa cohérence. Ce fonctionnement permet aux personnes accompagnées de s'insérer socialement et professionnellement en prenant en compte l'importance de la maîtrise de la langue française.

A.R.I a vu le jour en milieu d'année, et reconstruire signifiait aussi, au-delà de l'organisation et de la logistique, communiquer. Communiquer concernant la nouvelle action, et communiquer auprès de nos partenaires afin qu'ils puissent nous orienter du public.

Nous avons centré notre action par un travail en partenariat renforcé avec les résidences sociales Adoma et Accueil et promotion. Des comités de suivi bimestriels sont organisés avec les résidences sociales. L'un avec la résidence sociale ADOMA, l'autre avec la résidence sociale Accueil et Promotion. L'objet de ce temps de rencontre est de pouvoir échanger sur les accompagnements en cours, de partager nos analyses et ou informations nécessaires à la bonne compréhension de la situation des personnes. Ces temps permettent de croiser les regards mais aussi de s'entendre sur la pertinence de poursuivre l'accompagnement ou non. Nos rencontres sont également l'occasion de pouvoir ajuster et améliorer notre coordination.

Sur l'animation des cours d'alphabétisation, nous avons fait le choix de centrer notre intervention par un travail en commun avec le dispositif d'accueil réfugiés relocalisés. En effet, la majorité des personnes orientées sur ce dispositif n'ont pas encore débutés les cours de français dans le cadre du CIR. Elles sont majoritairement non francophones. Par ailleurs, elles rencontrent des difficultés dans le transfert de leur dossier OFII, du département d'origine vers la Somme. Durant ce laps de temps, elles sont dans l'attente et ne peuvent pas débiter les cours de français. C'est pourquoi nous leur proposons des cours d'alphabétisation pour gérer cette attente et tente d'enclencher rapidement une dynamique d'intégration.

II. La formation linguistique, de l'accueil à l'évolution

A. Diagnostic / Positionnement dans le cadre du dispositif A.R.I.

L'accompagnement débute par une évaluation de la situation et des besoins de la personne. Une personne souhaitant être accompagnée sur le dispositif A.R.I est orientée par la résidence sociale, puis, elle est reçue par un travailleur social et une conseillère en insertion professionnelle. Durant cette rencontre, la situation et les besoins de la personne sont évalués lors d'un entretien que l'on appelle « Diagnostic Professionnel et Social ». A l'issue de ce rendez-vous, selon les besoins en termes de formation FLE, la personne est orientée vers la formatrice FLE. Celle-ci va évaluer le niveau en français, mais également les attentes et les besoins de la personne accompagnée.

Le diagnostic FLE (que l'on appelle également positionnement) commence par un entretien oral. L'entretien permet de cibler les attentes et besoins de la personne mais il permet également d'identifier le niveau de la personne à l'oral. En effet, lors de l'entretien, nous sommes déjà en train d'évaluer le niveau de compréhension orale et de production orale de la personne.

Concernant les compétences liées à l'écrit, compréhension écrite et production écrite, une évaluation écrite est proposée et regroupe (comme pour l'oral) les niveaux de A1.1 à B2 avec un mode de

fonctionnement allant du niveau inférieur au niveau supérieur. Ainsi, l'identification du niveau de la personne est aisée dans la mesure où la difficulté de l'évaluation est progressive. Par exemple, si une personne a complété la première page de l'évaluation, sans pouvoir aller plus loin, nous savons que la personne a un niveau A1.1.

Au cours des évaluations d'entrée réalisées en 2021, nous pouvons noter plusieurs points :

- **En compréhension orale, 85% des personnes évaluées ont obtenu un niveau égal ou supérieur au niveau A2.** Cependant, même si les personnes comprennent le français, elles ne parviennent pas toujours à s'exprimer en français. C'est ce que nous pouvons constater suite aux résultats. En effet, **70% des personnes évaluées n'ont pas obtenu le niveau A2 en expression orale.**
 - Concernant la **compréhension écrite, 57% des personnes évaluées ont obtenu un niveau égal ou supérieur au niveau A2.** Or, en **expression écrite 82% des personnes évaluées n'ont pas obtenu le niveau A2.**
- ➔ L'expression, qu'elle soit orale ou écrite, est la compétence langagière qui pose le plus de difficultés.

B. OFII

En analysant les niveaux des personnes évaluées, nous avons pu constater que **sur les 30 personnes accompagnées sur le volet FLE en 2021 :**

➔ **10 personnes avaient un niveau inférieur au niveau A1.**

9 personnes avaient un niveau A1.1 à l'écrit (dont 2 personnes avec un niveau A1.1 en expression orale également) et 1 personne avait un niveau infra A1.1 à l'écrit.

➔ Sur ces 10 personnes, **1 seule personne a obtenu 600h à l'OFII (évaluation réalisée en région parisienne).**

De plus, l'une des personnes avait une prescription de 400h mais n'en a réalisé que 200h alors que son niveau en expression écrite est de A1.1.

Notons, que la majorité des personnes accompagnées ont obtenu une prescription de 200h par l'OFII.

Etant donné qu'une prescription peut aller jusqu'à 600h, il serait judicieux de prolonger la formation au sein de l'OFII lorsque les personnes n'ont pas atteint le niveau A1, et cela dans les 4 compétences langagières.

Même si en compréhension orale, le niveau A1 est rapidement atteint, il est important que les personnes puissent obtenir le niveau A1 dans les autres compétences langagières, avant de poursuivre leur apprentissage du français et leur insertion sociale et professionnelle.

C. Orientation

Suite au diagnostic FLE, nous pouvons orienter la personne de 3 manières différentes :

- **Dispositif SIEG (FLE, LEA, DVE)**
 - ➔ Ce parcours est proposé à la personne lorsqu'elle a réalisé ses heures OFII et a obtenu un niveau suffisant pour valider les tests d'entrée en formation. Dans le cas contraire, si le centre de formation ne valide pas l'entrée en formation, des cours de soutien pourront être proposés dans une association partenaire ou au sein même de l'Aprémis.
- **Associations**
 - ➔ Un annuaire a été réalisé pour faciliter l'orientation des personnes évaluées, de plus, la coordinatrice échange régulièrement avec les référents des associations afin de communiquer les places disponibles et les horaires de formation. Un tableau de suivi est régulièrement mis à jour.

- **Cours FLE à visée professionnelle et ALPHA de l'Aprémis**

➔ Les cours FLE à visée professionnelle sont destinés aux personnes accompagnées dans le cadre du dispositif A.R.I.

Ces cours viennent en soutien des personnes avant une entrée en formation, mais également pendant leur formation FLE, LEA et DVE, ou durant une formation professionnelle qualifiante. Un contrat d'accompagnement est signé entre la personne accompagnée et ses référents sur les volets professionnel, social et FLE de l'Aprémis, pour une durée de 6 mois, renouvelable 1 fois.

➔ Cours ALPHA

Pour les personnes n'ayant pas encore réalisé leur formation OFII et qui souhaitent démarrer leur apprentissage du français. Il n'est pas nécessaire d'être suivi dans le cadre du dispositif A.R.I. pour avoir accès à la formation ALPHA de l'Aprémis. En effet, le CADA ainsi que l'accueil réfugié de l'Aprémis peuvent nous orienter des personnes.

Lors d'une fin d'accompagnement, **un test de sortie** est proposé afin d'évaluer la progression de chaque apprenant en s'assurant de la suite de son parcours d'intégration.

➔ En moyenne, la personne accompagnée progresse d'un niveau, à l'oral comme à l'écrit.

D. Formations

a. Cours d'alphabétisation dit ALPHA

Le groupe **ALPHA** est constitué d'apprenants n'ayant pas (ou peu) été scolarisés dans leur pays d'origine. **De septembre 2021 à décembre 2021, 12 personnes ont été orientées, 4 personnes ont assisté au cours d'alphabétisation.**

Contenu pédagogique du cours ALPHA :

1. Alphabétisation
2. Savoirs de base en français
3. Numératie
4. Oral, mises en situation
5. Discussion autour de l'actualité

Fonctionnement :

Les cours ALPHA ont lieu le Lundi, de 13h30 à 15h30 dans la salle Voltaire (Proche Adoma, pour faciliter l'accès à la formation et ainsi freiner l'absentéisme).

b. Cours collectif FLE à visée professionnelle

Le cours **FLE à visée PRO** est destiné aux apprenants souhaitant se perfectionner en français et travailler, en parallèle, leur projet professionnel.

Les prérequis pour intégrer le groupe FLE à visée Professionnelle :

- ✓ Avoir obtenu un niveau A1 dans les compétences langagières.
- ✓ Résider en résidence sociale et être orienté par celle-ci.
- ✓ Signer un contrat d'accompagnement avec l'Aprémis.

Contenu pédagogique du cours FLE à visée professionnelle :

1. Perfectionnement de la langue française
2. Oral, mises en situation autour de thématiques sociales et professionnelles
3. Environnement professionnel et projet professionnel
4. Mobilité, Espace / Temps.
5. Estime de soi / Théâtre

Fonctionnement

Cours collectif le Mercredi, de 9h30 à 11h30 dans la salle de réunion de l'Aprémis (**Pour faciliter les rendez-vous avec les collègues sur le volet professionnel et le volet Social**).

- ➔ Que ce soit en cours ALPHA ou en cours FLE à visée professionnelle, si une personne souhaite bénéficier de cours de français mais ne souhaite pas intégrer le groupe, soit par manque de temps, soit à cause d'un éventuel frein ciblé par le travailleur social ou la CIP qui accompagne la personne ; un cours individuel sera alors proposé.

c. Suivi individuel FLE à visée professionnelle

Ce suivi individuel est proposé en plus du cours collectif FLE à visée professionnelle.

Ce format de formation permet à la personne accompagnée de travailler sur le français professionnel en lien direct avec son projet professionnel.

Ce suivi FLE professionnel est également proposé aux personnes qui travaillent ou qui sont en formation. Nous nous adaptons aux horaires de la personne et lui proposons un suivi individualisé.

Contenu pédagogique

Ces suivis sont organisés en **entretien individuel d'une heure** durant lequel la personne accompagnée peut travailler sur le français professionnel, le vocabulaire lié au métier ciblé, l'environnement professionnel, la posture, l'adaptation du discours face aux divers interlocuteurs ; De plus, des exercices lui permettant d'être autonome dans ses démarches administratives et professionnelles lui sont également proposés et répondent aux compétences suivantes :

- Se présenter
- Dialoguer (Questions / réponses)
- Compléter un formulaire
- Prendre rendez-vous
- Utiliser un agenda
- Comprendre une annonce
- Identifier les éléments importants dans une annonce
- Se déplacer
- Savoir se repérer (Lecture de plans)
- Lire un horaire de bus ou de train, ...

Fonctionnement : 1h de suivi FLE PRO par semaine, en s'adaptant aux disponibilités des personnes accompagnées.

- ➔ **87% des personnes accompagnées sur le volet FLE assistent au cours et/ou suivi FLE à visée professionnelle.**

1) Les difficultés rencontrées et les solutions proposées

Les personnes accompagnées ne sont pas toujours intéressées par la formation FLE même lorsqu'elles éprouvent des difficultés pour communiquer en français.

Parfois, elles ne font pas le lien entre leur recherche d'emploi et leur maîtrise de la langue française. Les personnes accompagnées ne comprennent pas toujours l'importance de comprendre et de se faire comprendre auprès des employeurs qui vont s'exprimer en français la plupart du temps.

Il arrive également que les personnes accompagnées sur le volet social et/ou professionnel refusent d'être suivi en Français Langue Etrangère car elles sont dans l'urgence, elles ont besoin de trouver rapidement un emploi, et venir en cours de français est du temps qu'elles ne veulent pas perdre. Majoritairement ce sont des personnes qui souhaitent entamer une procédure de regroupement familial. Une des conditions à remplir est de pouvoir justifier d'un salaire équivalent au SMIC sur les 12 derniers mois. Les cours de français sont alors vus comme une perte de temps car les personnes souhaitent accéder le plus rapidement possible à l'emploi.

Pour d'autres personnes, notamment celles qui travaillent, le manque de temps est la principale raison, mais également le manque de motivation et le manque de sens.

En effet, quand une personne travaille, elle pense ne plus avoir besoin de cours de français.

Concernant les personnes en formation FLE, LEA, DVE, elles disposent d'un jour pour effectuer leurs démarches, cependant, elles ne souhaitent pas toujours consacrer ce jour à la formation de français, par manque de motivation ou par manque de sens. Elles se demandent pourquoi elles devraient venir en cours de français avec l'Aprémis durant leur jour libre alors qu'elles sont déjà en formation de français les autres jours de la semaine avec leur centre de formation. Aussi, au-delà de se reposer, ce jour libre leur permet d'effectuer toutes les démarches administratives qu'ils n'ont pas eu le temps de réaliser dans la semaine.

Nous avons également pu observer que les personnes au profil ALPHA, n'ayant pas (ou peu) été scolarisées dans leur pays d'origine, appréhendent la formation par peur de l'échec ou par peur de l'inconnu. Nous avons donc un gros travail d'argumentation et de persuasion à réaliser auprès des personnes pour pouvoir les rassurer et les encourager.

Cette situation, nous amène régulièrement à nous interroger en réunion d'équipe sur notre manière de présenter la formation et sur l'analyse de nos modes d'animation de ces cours de français.

Concernant le cours FLE à visée professionnelle, nous devrions insister sur la dimension professionnelle et donner du sens. Expliquer aux personnes accompagnées l'importance d'apprendre le français dans l'environnement professionnel, le vocabulaire du ou des métiers ciblés mais également l'importance d'être autonome dans leurs démarches administratives et professionnelles.

Concernant le cours ALPHA, il est judicieux d'adopter une approche ludique afin de dédramatiser l'apprentissage du français. **Animer un atelier de conversation au sein même de la résidence sociale a été une solution envisagée.**

2) Les objectifs pour 2022

Il serait intéressant de proposer des cours collectifs par métier ou secteur d'activité.

En effet, comme nous avons pu le constater avec le groupe SOPREMA sur le métier de bardeur étancheur, cela permet un échange dynamique et productif entre les apprenants.

- ➔ En 2022, nous allons proposer un cours collectif avec des personnes en formation plaquiste.
- ➔ Nous adapterons les cours collectifs en fonction des métiers et secteurs d'activité représentés.
- ➔ Des actions collectives (PRO/SOCIAL/FLE) seront également proposées. La prochaine action collective aura pour thématique : La sécurité au travail. Nous avons choisi cette thématique en fonction des problèmes rencontrés par les personnes accompagnées sur le dispositif ARI.

E. Coordination linguistique

a. Les missions

La coordination linguistique est un aspect que nous avons pu développer cette année dont les principaux objectifs sont :

- De favoriser l'articulation des acteurs et des actions de formations pour répondre aux besoins de formations des personnes.
- De rendre plus lisible l'offre d'apprentissage du français dans le département,
- D'améliorer la connaissance des actions et des acteurs entre eux afin de fluidifier les parcours d'apprentissage jusqu'à l'insertion professionnelle.

Notre intervention se situe dans le département de la Somme et s'adresse à toute personne et à toute structure intervenant dans le parcours d'apprentissage du français.

Les actions proposées et réalisées durant l'année 2021 sont :

- La mise à jour régulière d'un annuaire des associations et structures de proximité proposant des cours FLE.
- Le recensement régulier des places disponibles au sein des associations ou centres de formation pour permettre l'orientation du public.
- L'organisation de rencontres pédagogiques avec des bénévoles formés au CECRL, aux compétences attendues, aux étapes de création d'une séance, aux différents tests et diplômes.
- L'organisation de rencontres de coordination avec du travail en groupes sur les outils à mettre en place, création d'un partenariat/Informations sur les certifications.
- La création d'une newsletter FLE trimestriel à transmettre aux structures du dispositif asile et à tous les partenaires qui reçoivent du public afin de leur faire part des offres de formations sur le territoire.
- La mise en place d'un groupe d'échange en ligne à destination des formateurs FLE bénévoles et salariés.
- Un travail de réflexion autour de la création d'un livret de suivi de parcours du public BPI a débuté en fin d'année 2021.

b. Les outils

- Un annuaire regroupant les associations de la Somme proposant des cours de Français Langue Etrangère a été finalisé, il est régulièrement mis à jour.
- Un tableau de suivi a été créé. La coordinatrice FLE prend régulièrement contact avec les associations pour le mettre à jour. Il contient des informations organisationnelles telles que les horaires de formation, les places disponibles, ...
- Une page est dédiée au FLE sur le site de l'association Aprémis.

III. Les objectifs pour 2022

Notre volonté pour cette année 2022 est de pouvoir poursuivre les objectifs initiaux.

Nous souhaitons également concrétiser durant cette année la mise en place d'un livret de suivi de parcours du public BPI ou plus globalement tout public signataire d'un CIR.

Nous souhaitons mener ce travail en collaboration avec la DDETS et l'OFII de la Somme.

Ce livret serait remis à l'ensemble des personnes signant un Contrat d'intégration Républicaine. Il permettrait à la personne de :

- Centraliser les informations nécessaires à son parcours d'intégration. En effet, de nombreuses personnes ont pu nous exprimer qu'elles étaient perdues avec les nombreux documents administratifs qui jalonnent leur parcours. Elles sont également perdues dans la compréhension des missions des différents acteurs intervenant autour de leur projet d'intégration. Il peut ainsi être difficile pour les personnes de se repérer et d'expliquer son parcours au nouvel interlocuteur. Ce livret permettrait de retracer et de centraliser les informations les plus importantes dans le cadre de leur parcours d'intégration.

Pour les professionnels, ce livret permettrait de :

- Connaître les profils et les caractéristiques des personnes accueillies et pouvoir dresser un portrait de leur situation.
- Choisir les modalités d'accompagnement adaptées en fonction de la situation de la personne.

- Mesurer le parcours accompli en formation au sein des organismes ou associations et les résultats de l'accompagnement à l'autonomie mené.

Il est important pour nous de rappeler que la personne peut souhaiter ne pas tout dire, tout de suite. Les informations à consigner dans ce type d'outil sont importantes pour l'accompagnement, néanmoins à l'intervenant de les recueillir dans le respect et la dignité qui se doivent, en tenant compte des refus de la personne de divulguer telle ou telle information. Certains éléments seront peut-être dits par la suite, dès lors qu'une relation de confiance se sera installée.

Nous souhaitons organiser durant le premier semestre 2022 une rencontre avec la DDETS et l'OFII pour définir les contours de ce projet.

Aussi, un diagnostic territorial auprès des bénévoles intervenants au sein des associations dispensant des cours de français a débuté au cours du premier trimestre 2022. L'objectif est de pouvoir avoir une meilleure connaissance du profil des bénévoles, de leurs missions et de leurs attentes afin de pouvoir définir des actions de soutien et apporter une meilleure coordination des acteurs.